

AFTRAL

1293 AVENUE DE L'ÉPINETTE
59113 SECLIN
SIRET : 30540504503201

Dossier suivi par : LEULIETTE Olivier

Téléphone : 08 09 90 89 08
E-mail : olivier.leuliette@aftral.com

Réf CDE : CDE202603064295
Session : PSCH6D350004

LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS
Madame GUILBERT AUDREY
299 RUE SAINT-SULPICE
59500 DOUAI

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Jerome BIDART, Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant, par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **BLERVAQUE Théo**

salarié(e) de l'entreprise : **LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **13/04/2026** au **14/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **SECLIN**, le 05/06/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation
Jerome BIDART, Directeur opérationnel


AFTRAL
Direction Opérationnelle I2N
Ile de France /Nord/ Normandie
3 rue du Cimatière
80330 LONGUEAU
Siret : 305 405 045 02492

AFTRAL

1293 AVENUE DE L'ÉPINETTE
59113 SECLIN
SIRET : 30540504503201

Dossier suivi par : LEULIETTE Olivier

Téléphone : 08 09 90 89 08
E-mail : olivier.leuliette@aftral.com

Réf CDE : CDE202603064295
Session : PSCH6D350004

LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS
Madame GUILBERT AUDREY
299 RUE SAINT-SULPICE
59500 DOUAI

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Jerome BIDART, Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **HERIN Jean-Baptiste**

salarié(e) de l'entreprise : **LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **13/04/2026** au **14/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **SECLIN**, le 05/06/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation
Jerome BIDART, Directeur opérationnel


AFTRAL
Direction Opérationnelle I2N
Ile de France /Nord/ Normandie
3 rue du Cimatière
80330 LONGUEAU
Siret : 305 405 045 02492

AFTRAL

1293 AVENUE DE L'ÉPINETTE
59113 SECLIN
SIRET : 30540504503201

Dossier suivi par : LEULIETTE Olivier

Téléphone : 08 09 90 89 08
E-mail : olivier.leuliette@aftral.com

Réf CDE : CDE202603064295
Session : PSCH6D350004

LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS
Madame GUILBERT AUDREY
299 RUE SAINT-SULPICE
59500 DOUAI

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Jerome BIDART, Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant, par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **LEGRIN Jonathan**

salarié(e) de l'entreprise : **LIP LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **13/04/2026** au **14/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **SECLIN**, le 05/06/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation
Jerome BIDART, Directeur opérationnel


AFTRAL
Direction Opérationnelle I2N
Ile de France /Nord/ Normandie
3 rue du Cimatière
80330 LONGUEAU
Siret : 305 405 045 02492